

RÈGLES POUR LA LOCATION D'UN E-CHOPPER CHEZ EUROWHEELZ

11/01/2024

Les règles ci-dessous et les conditions générales de location standard (également disponibles sur le Web) s'appliquent à la location d'un E-chopper chez l'EuroWheelz. Le locataire déclare par la présente qu'il s'engage à ce qui suit:

1. Une fois la réservation effectuée et payée, il n'est plus possible d'annuler. Il n'y a pas de politique de remboursement.
2. Le locataire est réputé avoir reçu les matériaux loués en bon état et le propriétaire est réputé avoir livré les matériaux en bon état.
3. Le locataire est en possession d'un permis de conduire valide (cyclomoteur/scooter)
4. Le locataire est responsable des dommages ou de la perte de l'E-chopper. Le locataire devra rembourser les frais de réparation ou de remplacement. Un aperçu des coûts des dommages est mis à disposition sur le lieu de location et chez EuroWheelz.
5. L'utilisateur assume le risque de dommages ou de vol, sauf si la 'garantie sourire' est souscrite. Cela couvre les dommages causés accidentellement à l'E-Chopper par l'utilisateur. L'abus et le vol ne sont bien entendu pas couverts par cette réglementation. De plus, l'utilisateur peut ajuster la date et l'heure de sa balade en E-Chopper avant le début de la réservation.
6. En cas de retour après la date et l'heure de retour convenues, le loueur se verra facturer un montant de € 50,00 par heure et par article de location pour chaque heure de restitution ultérieure de l'article de location.
7. Le locataire doit avoir payé la totalité de la réservation avant le début du trajet.
8. La location/l'utilisation de l'E-chopper se fait à vos risques et périls. Les amendes sont également à la charge du locataire.
9. En cas de retour anticipé, la totalité du loyer reste valable. Le loyer intégral reste également en vigueur si un véhicule à l'arrêt est à l'arrêt ou s'il est récupéré. En cas de défaut de l'E-chopper causé par le locataire, les frais (€100,-) seront facturés pour la prise en charge du véhicule.
10. Il est interdit de charger la batterie avec le chargeur de batterie non d'origine. Tout préjudice est pour le locataire.
11. Le locataire endosse l'entière responsabilité légale des dommages causés à ou par des tiers.
12. EuroWheelz décline toute responsabilité en cas de défauts techniques, dommages, amendes, explosion des batteries et comportement imprudent.
13. Le casque est obligatoire en Europe.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et de kilomètres en toute sécurité!

